



COMPTE RENDU DE LA REUNION MAIRIE/OFFICE DU TOURISME/SSCV/SEM

Du 18 novembre 2013

✚ Présents : Christophe MICHELET – Pierre-Olivier NORAZ, Jean NORAZ, Jacques MARTIN, Jean-Pierre COCHET, Jacques PRAT, Jacques MARTIN, Christian GRANGE, Eric PROVOST, Alberte RETORNAZ, Jérôme VUILLERMET, Gérard RAGONE, Pascal DELANNOY, Frédérique RAOUST

Ordre du jour : Programme des compétitions hiver 2014

A. Section snowboard

Le Savoie Snowboard Tour aura lieu les 11 et 12 janvier 2014.
Organisation d'un slope style le samedi et d'un boarder le dimanche.

B. Section ski alpin

1. Organisation des FIS les 16 et 17 décembre 2014.

La FIS du 18 décembre est au calendrier, cependant les membres de la section alpine et Jacques MARTIN sont d'avis que deux jours de course sont préférables à trois pour des questions d'organisation et de besoin en bénévoles, estimés à environ 40 personnes par jour.

Il ne sera pas possible de compter sur la présence des militaires, du moins le 93^{ème} RAM car la demande en bénévoles de l'armée doit être faite avant le mois de juillet.
Cet élément doit être retenu pour l'organisation des futures FIS.

Une demande sera faite auprès des moniteurs par le biais de l'ESF, auprès des ESF de Maurienne, du District, du LEP de Saint Michel de Maurienne et des entraîneurs des différents Ski-Clubs.

Il est vu avec Eric PROVOST les besoins au niveau de la SEM :

- a. Ouverture des pistes à 7h30 pour le traçage – 8h pour les coureurs
- b. Départ de la piste des Mélèzes jusqu'à l'arrivée au pied de la Sétaz
- c. La remise des forfaits remontées mécaniques se fera sous les mêmes conditions que les années précédentes – Le nombre de forfaits devra être faite par M. Hervé JULLIEN auprès de Mme GIRAUD
- d. Un pisteur sera présent au départ de la piste des Mélèzes
- e. Demande de piquets et de perceuses

Il est vu avec Gérard RAGONE et Pascal DELANNOY les besoins au niveau de l'Office du Tourisme : Sono et podium

Il est vu avec les représentants de la Mairie les besoins suivants qui doivent être transmis à l'avance par écrit à Florine DEROUBAIX :

- a. Mise à disposition de la salle du Galibier pour les Comités de course (le dimanche à partir de 19h et le lundi à partir de 18h)
 - b. Liste de matériel
2. Organisation du Critérium Minimes – Coq de Bronze – le 4 janvier 2014
 3. Organisation du Coq d'Argent – Catégorie U16 – les 24, 25 et 26 janvier 2014 -

A. Stage en Autriche – Vacances de la Toussaint

12 enfants ont été inscrits pour le stage qui aura lieu en Autriche pendant les vacances de la Toussaint : Kévin et Anaïs THORAL, Benoît NORAZ, Laura GIRAUD, Andréa LOPEZ, Adrien FEUTRIER, Simon OLLIER, Alexandre JULLIEN, Paul SILVESTRE, Albane DERUAZ, Thibaut GRABIT et Nathan AURY.

Vu le nombre de participants, il est demandé à Johan KWIATKOWSKI la possibilité de louer le bus de l'ESI sur la base de 1 300 km x 0,25 €/km soit environ 325 € pour la location.

François-Cyrille et Maxime encadreront le stage.

Il est rappelé aux parents que si le nombre de participants devait diminuer, le coût du stage augmenterait.

B. Montant de la licence

1. Les statuts du Ski Club votés et approuvés en Assemblée Générale à l'automne 2008 stipulent que la cotisation des enfants non résidants à l'année à Valloire est majorée par deux sauf pour les enfants entrés au Ski-Club avant cette date.

Le conseil d'administration décide d'appliquer cette décision puisqu'elle fait partie des statuts du Ski Club.

Il a donc été demandé aux familles concernées de régler une double cotisation, ce qui n'avait pas été le cas depuis 2009.

Suite aux courriers de M. Pascal SILVESTRE et M. Emmanuel DERUAZ adressés au bureau, Hervé JULLIEN se propose de rencontrer ces parents prochainement afin de discuter avec eux des conditions de leur cotisation.

2. Suite à une mauvaise information entre le Comité de Savoie et le Ski Club concernant le tarif de la part assurance comprise dans la licence, il s'avère que le Ski Club n'a pas appliqué la bonne augmentation des cotisations.

Il a été demandé 78,50 € par licence pour la part assurance, alors que le prix facturé par le Comité pour cet hiver est de 111 € par licence.

Pour la saison à venir, le Ski Club absorbera la différence entre ces deux montants.

Par contre, les licences augmenteront en conséquence pour l'hiver 2014/2015.